

## Hallucinant plagiat à l'université de Neuchâtel

ENQUÊTE — Le livre de référence du Master en business international est truffé de plagiats! Enquête sur sept ans d'imposture.

Par **Ludovic Rocchi**. Mis à jour le 24.04.2013

**L'ORIGINAL**

### JEUNE AFRIQUE

Toute l'actualité africaine en continu

La Suisse est l'un des endroits les plus attrayants au monde pour y créer et y développer une activité commerciale. Elle offre un environnement libéral et très compétitif. Outre un système bancaire performant, fondé sur une monnaie forte et des taux d'intérêt relativement faibles, le pays possède une fiscalité modérée, aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits de douane sont également raisonnables. Par ailleurs, les syndicats sont coopératifs et les grèves quasi inexistantes. Un avantage non négligeable comparé à la France et à l'Italie. Enfin, de nombreux accords bilatéraux

**LA COPIE**

15

Avant-propos

La Suisse est l'un des territoires les plus attractifs pour créer et développer une activité commerciale, industrielle, de siège, de Holding ou technologique (R&D). Elle offre un environnement libéral et multiculturel. Outre un système bancaire performant, fondé sur une monnaie forte et des taux d'intérêts relativement faibles, le pays possède une fiscalité modérée, aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits de douane sont également raisonnables. Les syndicats sont responsables et coopératifs, les grèves sont rares car le dialogue est de mise, offrant ainsi un climat favorable aux affaires. Cet avantage est notable comparé à la France et à l'Italie.

**PLAGIAT DÈS LES PREMIÈRES LIGNES**

Dans leur «avant-propos», les auteurs de «La Suisse qui gagne» font semblant d'expliquer eux-mêmes le succès du pays auprès des multinationales. En fait, ils reproduisent l'intégralité d'un article du magazine «Jeune Afrique» publié en 2004. Soit deux ans avant la parution du livre. On le retrouve sans peine sur Internet!

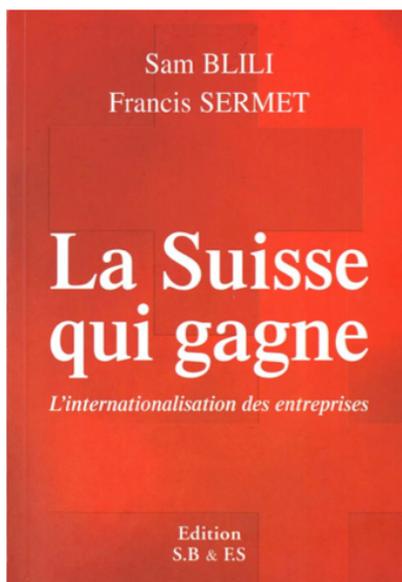
**(...) Par rapport aux deux autres enjeux, soit les nouvelles relations entre les entreprises impliquées dans une chaîne de valeur et la gestion par les flux, les dirigeants de PME québécoises semblent beaucoup moins prêts à affronter ces tendances (...)**

*Extrait de «La PME transformée», rapport de l'Agence de développement économique du Canada (2000)*

ArticleG  
tex 15c / 1

**(...) Par rapport aux autres enjeux, soit les nouvelles relations entre les entreprises impliquées dans une chaîne de valeur et la gestion par les flux, les dirigeants de ces firmes semblent également enclins à reconnaître au milieu helvétique un niveau élevé de fertilité (...)**

*Extrait de «La Suisse qui gagne», page 42*



Venu du Canada, Sam Blili est prof à l'Uni de Neuchâtel depuis 2002.

Les dirigeants de l'Université de Neuchâtel sont-ils aveugles? La question se pose avec les nouvelles révélations que «Le Matin» est en mesure de publier sur le scandale qui couve à la Faculté des sciences économiques depuis de nombreux mois. Il y est notamment question de plagiat et il crève les yeux. En quelques clics sur Internet, nous avons en effet pu établir l'énormité du plagiat qui mine un ouvrage obligatoire pour le master le plus prisé des Sciences économiques.

### **Preuves accablantes**

Il s'agit du Master en développement international des affaires, placé sous la houlette du Pr Sam Blili, controversé directeur de l'Institut de l'entreprise. En 2006, ce dernier a lui-même signé et édité le livre truffé de plagiats, avec la complicité de Francis Sermet, ex-star de la promotion économique neuchâteloise et romande. Hier, ni l'un ni l'autre n'ont daigné répondre à nos questions sur les preuves accablantes que nous avons réunies (lire ci-contre). Vendu environ 30 francs aux étudiants depuis 2006, ce livre est censé détailler sur 430 pages les recettes de «La Suisse qui gagne». Sous ce titre se cache en fait un ramassis d'extraits de rapports et de textes d'auteurs rarement référencés selon les règles académiques de lutte contre le plagiat.

Tout commence mal, dès l'avant-propos des auteurs, où ils réussissent à enchaîner deux textes repompés. Le premier se retrouve dans le rapport d'une ONG tiers-mondiste, le second a paru en 2004 dans le magazine Jeune Afrique.



Francis Sermet s'est fait un nom comme directeur de la promotion économique romande.

### **Etudiants induits en erreur**

Malgré treize pages (!) de références bibliographiques, ces deux sources plagiées n'y figurent pas. Il en va de même pour un rapport édité en 1999 par l'Assemblée nationale française. Consacré aux modèles de promotions économiques européens, il s'attarde notamment sur les Pays-Bas. Ni une ni deux, Sam Blili et Francis Sermet se servent des lignes écrites sur les Pays-Bas pour vanter les mérites de la promotion économique romande.

La «politique régionale des Pays-Bas», citée dans le texte original, devient celle des cantons! Cette forme sophistiquée de plagiat induit en erreur le lecteur et, avant tout, les étudiants sur la valeur scientifique de la démonstration du succès suisse. Le même procédé est appliqué à un rapport du gouvernement canadien sur les PME québécoises. Injecté dans plusieurs chapitres, le texte canadien est helvétisé pour effacer les traces. Malheureusement pour les auteurs, quelques heures passées sur Google suffisent à repérer leur imposture

Nous pourrions citer d'autres exemples de plagiat que nous avons détectés. Mais le caractère accablant des passages déjà cités semble suffisant pour poser la question: que fait encore ce livre dans le cursus universitaire à Neuchâtel? Et pourquoi le professeur n'a-t-il toujours pas été sanctionné, sachant que Francis Sermet, lui, n'est plus employé par l'Etat et fait des affaires en Turquie?

### **Mille heures d'enquête**

A Neuchâtel, ces questions résonnent dans le vide. Les responsables de cette déroute se renvoient la balle depuis six mois. Président du Conseil de l'Université, Dick Marty a pourtant mandaté des experts internes qui ont enquêté 1000 heures – oui, mille heures! Mais il n'en est rien ressorti d'autre qu'un vaseux communiqué publié ce mois. «Nous ne donnons pas d'autres informations», nous a fait savoir hier le gardien en chef de l'Uni.

A part un savant démontage des premières révélations du «Matin» sans apporter d'explications concrètes, le communiqué mentionne bien un «soupçon de plagiat». Mais, attention, il faut maintenant que le Conseil d'Etat décide d'ouvrir une vraie enquête administrative pour éventuellement se rendre à l'évidence. Ministre de l'Education, Philippe Gnaegi est dans ses petits souliers, à quelques jours des élections au gouvernement. «Si le plagiat est confirmé, nous sévrons», dit-il prudemment. Avec Dick Marty et ses enquêteurs, le ministre sait pourtant depuis des mois qu'il y a un plagiat dans «La Suisse qui gagne» et certainement dans un second ouvrage publié par le Pr Blili. Alors, rendez-vous dans mille heures?

*(Le Matin)*